

FRAIS DE DÉPLACEMENT

du 1^{er} avril au 30 juin 2019

Pour la période entre le **1^{er} avril et le 30 juin 2019**, le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec a déboursé un montant total de **83 681,86 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.